

Le très hon. M. Diefenbaker: ...et non d'en donner une interprétation à la Pearson.

L'hon. M. Pearson: Ce sera facile de trouver le texte de cette déclaration. Nous avons tout le temps. S'il y a eu distinction injuste contre le petit emprunteur, comme l'ont prétendu le premier ministre et le ministre des Finances, qu'ils le prouvent. S'ils ne peuvent nous en fournir la preuve, peut-être garderont-ils le silence au moins sur ce point, attendu surtout qu'ils représentent le plus gros de tous les emprunteurs.

Si le petit emprunteur a été plus durement atteint que le gros emprunteur, ce qui arrive presque toujours dans ces cas-là, le petit emprunteur n'ayant pas de quoi se garantir contre les chocs en retour des décisions du gouvernement, ce n'est pas les banques qu'il faut blâmer, mais le gouvernement, et lui seul. Mais, disait le premier ministre,—et il voudrait peut-être que je le cite textuellement,—il y a trois ans, c'était bien différent, l'argent était vraiment cher sous les libéraux. J'espère que je ne déforme pas les paroles du premier ministre en disant qu'il a affirmé, plus d'une fois, que l'argent était vraiment cher sous le régime libéral et que la situation alors était différente.

En effet, c'était alors différent, et à bien des égards. Disons tout d'abord que si nous avons décrété des restrictions monétaires lorsque nous étions au pouvoir, nous étions en période de grande prospérité. Les taux d'intérêt étaient alors bien moins élevés qu'à l'heure actuelle. Nous n'avons pas imposé de restrictions en période de récession, mais en période de grande prospérité.

Troisièmement, la politique fiscale jointe à la politique monétaire a abouti à d'énormes excédents qui étaient essentiels comme mesure anti-inflationniste, mais que les présents ministres avaient amèrement dénoncés. Certes la situation a été bien différente depuis deux ans.

De janvier 1956 à juin 1957, c'est-à-dire à une époque d'essor et de plein emploi, le gouvernement libéral qui régnait alors, loin d'accaparer l'argent disponible, a racheté, grâce à ces excédents, pour au delà d'un milliard de dollars de ses titres directs et garantis. Mais de juin 1957 à octobre 1959, le gouvernement actuel, à une époque de régression, les a augmentés pour une valeur d'un milliard et trois quarts de dollars. Comme je le disais, les choses étaient en effet bien différentes à cette époque-là!

Mais que dire de l'avenir immédiat? En 1960-1961,—que le ministre me reprenne s'il pense que mes prédictions seront nécessairement fausses,—le gouvernement...

L'hon. M. Fleming: Si j'entreprends de rectifier l'honorable député, il n'en finira jamais!

L'hon. M. Pearson: En 1960-1961, le gouvernement accusera probablement un déficit en espèces, et si notre économie doit connaître une période d'essor rapide,—chose que les ministres nous ont prédite,—la demande globale de fonds augmentera encore. Alors, avec le régime pratiqué par le présent gouvernement, le resserrement du crédit deviendra intolérable, ou bien nous connaîtrons une véritable crise d'inflation. Si nous avons une régression à la fin de 1961, comme un grand nombre d'économistes, y compris certains économistes du gouvernement, le prédisent, et si le gouvernement décide de combattre cette régression de la même façon que la dernière, nous ne pourrons éviter une crise financière beaucoup plus grave que celle dont nous avons été témoins ces dernières années.

Le gouverneur de la Banque du Canada mentionnait cette éventualité dans son discours du 16 novembre. Peut-être me serait-il permis de donner lecture d'un paragraphe de ce discours. Voici ce qu'il déclarait:

En prévision du prochain cycle, peut-être n'est-il pas trop tôt pour étudier de près la meilleure façon de combattre la régression tout en réduisant au minimum le danger d'inflation.

Le gouverneur prononçait aujourd'hui à Winnipeg un discours sur la même question, et j'ai eu justement l'occasion de le lire cet après-midi. Il y a dans ce discours un paragraphe d'une extrême importance, qui se rattache à la présente question et aux propos que je viens de tenir. M. Coyne disait ceci aujourd'hui:

Il y a non pas une mais plusieurs conditions primordiales à la prévention de l'inflation...

L'hon. M. Fleming: C'est à quelle page?

L'hon. M. Pearson: A la page 4 du texte que j'ai en main du discours prononcé par M. Coyne à Winnipeg aujourd'hui. Je n'en ai qu'une page ici. Il s'agit d'un communiqué qui reproduit le discours. Je continue la citation:

... au maintien d'une croissance saine et régulière et à la prévention ou à l'atténuation des fluctuations dans le niveau du chômage. Une de ces conditions, bien sûr, c'est le maintien d'une politique monétaire saine, qui suppose une limite à l'accroissement de l'argent en circulation. Une autre condition, c'est la modération dans les dépenses et les emprunts des gouvernements et des corps publics. Une troisième condition, c'est l'élaboration et l'application soutenue de mesures fiscales appropriées et de divers autres genres de mesures d'ordre public, destinées à encourager une saine expansion des entreprises privées, mais à décourager les dépenses excessives dans tous les secteurs de l'économie.

Monsieur l'Orateur, notre parti, le parti libéral, a étudié avec soin ce problème au cours des mois qu'il a siégé dans l'opposition